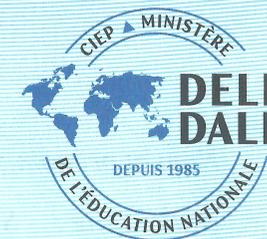


ministère
de l'Éducation
nationale



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE



DIPLÔME D'ÉTUDES EN LANGUE FRANÇAISE

DELF B1

Niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues

Le directeur du Centre international d'études pédagogiques atteste que :

Stefan BÜCHLER

né le 03/04/2000 à Nottwil (SUISSE)

de nationalité SUISSE

*a satisfait aux épreuves du diplôme d'études en langue française niveau B1,
et devient titulaire de plein droit de ce diplôme.*

Fait à Sèvres, le 12/09/2017

Le directeur du Centre international d'études pédagogiques

n° de candidat : **041041-017793**

RELEVÉ DE RÉSULTATS

Nom et prénom : BÜCHLER Stefan

Nationalité : SUISSE

Date et lieu de naissance : 03/04/2000 Nottwil (SUISSE)

N° de candidat : 041041-017793

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 7 juillet 2005, le titulaire de ce diplôme a subi avec succès les épreuves constitutives du diplôme d'études en langue française niveau B1, avec les résultats suivants :

session :	2017-06-J	centre d'examen :	Lucerne LU (SUISSE)
ÉCRIT	Production	note	10,00 / 25
	Compréhension	note :	18,50 / 25
ORAL	Production	note :	18,00 / 25
	Compréhension	note :	13,00 / 25
		NOTE FINALE :	59,50 / 100

Le DELF niveau B1 est délivré à tout candidat ayant obtenu une moyenne minimale de 50 points à l'ensemble des épreuves, avec un minimum de 5 sur 25 dans chaque épreuve.

Le DELF et le DALF comportent sept niveaux. Les compétences évaluées pour chaque niveau correspondent à celles décrites par le *Cadre européen commun de référence pour les langues* :

- DELF A1.1, A1 et A2 : utilisateur élémentaire
- DELF B1 et B2 : utilisateur indépendant
- DALF C1 et C2 : utilisateur expérimenté

n° de diplôme : 041041-201706J-3588063